



COUR D'APPEL DE PARIS

COUR D'APPEL DE PARIS

DOSSIER DE CANDIDATURE À L'INSCRIPTION
SUR LA LISTE DES ENQUÊTEURS SOCIAUX 2021

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé le souhait d'être inscrit sur la liste des enquêteurs sociaux de la cour d'appel de Paris.

Vous trouverez, ci-joint :

- le dossier à remplir,
- les textes réglementaires qui déterminent les conditions d'inscription sur la liste des enquêteurs sociaux et le statut de ces derniers.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous trouverez, ci-joint, la trame du dossier de candidature à l'inscription qui doit être scrupuleusement respectée.

Outre la page 4 qui devra être très soigneusement renseignée et la dernière page qui comporte une déclaration sur l'honneur qui devra être obligatoirement signée, vous voudrez bien établir, pour chacune des rubriques (1 à 9), une chemise dans laquelle vous verserez les justificatifs demandés. (préciser sur la cote de cette chemise le numéro et le titre de la rubrique concernés).

Vous classerez ces chemises cotées en respectant l'ordre chronologique du dossier.

Vous trouverez, en page 3, un rappel des pièces qui doivent être obligatoirement jointes à votre dossier.

Nous appelons votre attention sur le fait que la responsabilité de la constitution du dossier vous incombe et que les services des enquêteurs sociaux des différents parquets du ressort de la Cour d'appel n'interviendront pas pour réclamer les pièces manquantes.

ENVOI OU DÉPÔT DU DOSSIER

Ce dossier de candidature devra être adressé, **en deux exemplaires identiques**, par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé contre récépissé. Le procureur de la République devant transmettre au parquet général les dossiers au cours de la deuxième semaine du mois de septembre, votre dossier devra parvenir **avant le 1^{er} mai** de chaque année, **au Procureur de la République près le tribunal de grande instance** dans le ressort de votre lieu de résidence ou du siège social de l'association candidate.

Vous trouverez, ci-dessous mentionnées, les adresses des différents parquets du ressort.
Votre enveloppe devra être libellée de la façon suivante :

**Monsieur le Procureur de la République
Service des enquêteurs sociaux
Tribunal de grande Instance de**

TGI d'Auxerre - 1, place du Palais de Justice, BP 39, 89010 Auxerre Cedex,
TGI de Bobigny - 173, avenue Paul Vaillant Couturier, 93008 Bobigny,
TGI de Créteil - Rue pasteur Vallery-Radot, 94011 Créteil,
TGI d'Evry - 9, rue des Mazières, 91012 Evry,
TGI de Fontainebleau - 159, rue Grande, 77305 Fontainebleau,
TGI de Meaux - Avenue Salvador Allende, 77109 Meaux Cedex,
TGI de Melun - 2, avenue du Général Leclerc, 77010 Melun,
TGI de Sens - 1, rue du Palais de Justice, 89108 Sens Cedex,
TGI de Paris - Tribunal de Paris Section A-C.1 Parvis du Tribunal de Paris 75859 PARIS Cedex 17

LE SERVICE DES ENQUÊTEURS SOCIAUX

LISTES DES PIÈCES A PRODUIRE

LISTES DES PIÈCES A PRODUIRE

PERSONNES PHYSIQUES

- lettre de motivation
- photocopie de la CNI ou du passeport en cours de validité et, éventuellement, photocopie du titre de séjour (rubrique 1)
- un justificatif de domicile (rubrique 2)
- éventuellement justificatif de votre inscription antérieure (rubrique 3)
- photocopie des diplômes et titres universitaires obtenus et, le cas échéant, leur traduction s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères (rubrique 4)
- liste des publications et travaux effectués (rubrique 4)
- le cas échéant, la déclaration d'affiliation à l'URSSAF (rubrique 5)
- Option pour le statut de l'auto-entrepreneur (loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'Economie) joindre les justificatifs
- pour les salariés : attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les éventuelles enquêtes

Pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat, le décret n°2007-658 du 2 mai 2007 prévoit que le cumul d'une activité accessoire (expertises) avec une activité principale est subordonnée à la délivrance d'une autorisation par l'autorité dont relève l'intéressé.

Pour obtenir cette autorisation, une demande écrite doit être faite à l'autorité compétente. En l'absence de décision expresse écrite contraire dans le délai de réponse d'un mois, l'intéressé est réputé autorisé à exercer l'activité accessoire.

Dans ce cas, l'intéressé joint la copie de sa demande.

(art.25 - 4 de la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et 2 à 6 du décret n°2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers régis par le régime des pensions des établissements industriels de l'Etat).

PERSONNES MORALES

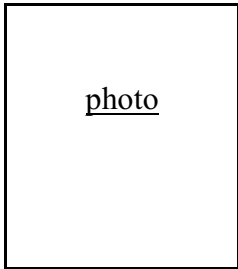
- lettre de candidature motivée du dirigeant + état civil complet
- numéro d'inscription (Siret, Siren),
- copie du récépissé délivré par l'autorité préfectorale pour les associations
- fiche détaillée des activités de la personne morale
- liste des publications et travaux effectués,
- justifications qu'elle dispose des moyens techniques et des personnels qualifiés appropriés: fournir les diplômes de chaque enquêteur exerçant pour la personne morale
- justification de la domiciliation dans le ressort de la cour d'appel des personnes habilitées à effectuer les enquêtes
- production de ses statuts.



**DEMANDE D'INSCRIPTION
SUR LA LISTE
DES ENQUÊTEURS SOCIAUX 2021**

**Décret n°2004-1158 du 29 octobre 2004 portant réforme de la procédure en matière familiale
Décret n°2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile
Arrêté du 12 mars 2009 pris en application du Décret n°2009-285 du décret du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile**

* 1^{ère} demande : OUI
 NON (préciser les années des précédentes demandes)
.....



1. IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom.....
(pour les femmes mariées, nom patronymique suivi du nom d'épouse)

Prénoms.....

Date de Naissance..... Département ou Pays.....

Lieu de Naissance.....

Nationalité.....

Situation de famille : célibataire marié(e) ou autre

Nom du conjoint.....

Profession du conjoint.....

(joindre copies du livret de famille, de la carte nationale d'identité ou du passeport et, le cas échéant, du titre de séjour).

2. ADRESSES DU CANDIDAT

* Lieu d'exercice de l'activité d'enquêteur social:

.....

n° de tél :

n° fax:

n° portable:

adresse e-mail :

* Domicile personnel

.....

n° tél

**MERCI DE REMPLIR LES MENTIONS SUIVANTES
QUI FIGURERONT SUR LA LISTE DES ENQUÊTEURS SOCIAUX EN CAS D'INSCRIPTION :**

Nom.....
Prénoms.....
* Lieu d'exercice de l'activité d'enquêteur social :
.....
.....
n° de tél :
n° fax :
n° portable :
adresse e-mail :

3. - LES DIPLÔMES, TITRES UNIVERSITAIRES OBTENUS (*)

(Joindre la photocopie des diplômes, leur équivalence et, le cas échéant, leur traduction s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères).

- **DIPLÔME MÉDIATION FAMILIALE OU EXPÉRIENCE DE LA MÉDIATION FAMILIALE (*)**

- **LES PUBLICATIONS ET/OU COMMUNICATIONS EFFECTUÉES (*)**

- **LANGUES ÉTRANGÈRES PARLÉES- LANGUE DES SIGNES**

- **PERMIS DE CONDUIRE**

4. ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ACTUELLE ET PRINCIPALE (*)

* Détailler la nature des activités pour mettre en évidence le lien avec la spécialité demandée,

* Pour les salariés joindre une attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les enquêtes pendant son temps de travail,

4 -a Pour son compte personnel (précisez, le cas échéant, le numéro d'affiliation à l'URSSAF)

4 -b Pour un ou des employeurs (préciser le nom, l'adresse et la date d'embauche: s'il s'agit d'une société ou autre personne morale, joindre un K BIS et le N° d'inscription SIRET/SIREN, le récépissé de l'autorité préfectorale. Joindre un K BIS s'ils'agit de votre propre société

4-c Pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat, **joindre** l'autorisation de cumul d'une activité accessoire délivrée par l'autorité dont vous relevez. Pour obtenir cette autorisation, vous devrez avoir fait une demande écrite à l'autorité compétente. En l'absence de décision expresse écrite contraire dans le délai de réponse d'un mois, vous êtes réputé autorisé à exercer l'activité accessoire.

Dans ce cas, vous joindrez copie de votre demande. (art.25 - 4 de la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et art. 2 à 6 du décret n°2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat.

4-d Option pour le statut de l'auto-entrepreneur (loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'Economie).

5. AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES PAR LE CANDIDAT, LES DÉCRIRE (*)

(enseignement, activités de formation, mandat associatif, autres, ... :

6. LISTE DES FONCTIONS ANTÉRIEURES (*)

- 6 -a Pour son compte personnel :
- 6 -b Pour un ou des employeurs (préciser lesquels, leurs adresses et les périodes d'emploi)
.....
.....
.....

7. INDICATION DES MOYENS ET DES INSTALLATIONS DONT LE CANDIDAT PEUT DISPOSER POUR L'EXERCICE DE SA PROFESSION (*)

.....
.....
.....

8. INSCRIPTION ANTÉRIEURE

8 -a Antérieurement inscrit comme enquêteur social sur la liste de la cour d'appel de Paris:

- OUI NON

Si oui précisez :

- la date d'inscription :
- Le cas échéant, la date du retrait ou de la radiation :
(joindre une copie de la décision)

8 -b Antérieurement inscrit comme enquêteur social sur la liste d'une autre cour d'appel:

- OUI NON

Si oui précisez :

- la date d'inscription :
- la Cour d'appel concernée :
- Le cas échéant, la date du retrait ou de la radiation :
(joindre une copie de la décision)

9. EXPÉRIENCE D'ENQUÊTEUR SOCIAL(*)

Nombre d'enquêtes effectuées à la demande d'une juridiction :

- 9 -a Pour son compte personnel:.....
- 9 -b Pour le compte d'une association (précisez laquelle):.....

Bien vouloir préciser la nature de la juridiction et joindre la liste des affaires en indiquant la date de la mission et le numéro d'identification de la procédure (répertoire civil ou numéro du parquet) et le nom du mandataire: **remplir l'imprimé "état des enquêtes sociales"**.

(*) Ce document est une trame à suivre. Le cas échéant, constituer des sous-côtes

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés et m'engage à porter à la connaissance du Procureur Général de la Cour d'Appel de Paris, Service des Experts et des Enquêteurs sociaux, 34 quai des Orfèvres, 75055 Paris Cedex 01, toutes modifications susceptibles d'intervenir dans ma situation.

En outre :

- j'affirme n'avoir été ni l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes moeurs, ni l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, de radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation,
- j'affirme ne pas avoir été frappé de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre V du livre VI du Code de Commerce,
- j'affirme remplir les conditions d'inscription telles qu'elles sont définies à l'article 2 du décret n°2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales,
- et m'engage à répondre aux sollicitations des juridictions, à accomplir ma mission d'enquêteur social avec diligence et à réaliser moi-même les enquêtes qui me seront confiées.

Fait à, le.....

Signature

ETAT DES ENQUÊTES SOCIALES ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2016 ET LE 31 DÉCEMBRE 2020

ETATS à remplir

Cet état s'établit en deux parties distinctes:

I- Les enquêtes sociales déposées

II- Les enquêtes sociales non encore déposées

Sur ces états, doivent figurer par ordre chronologique, les enquêtes sociales ordonnées entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2020, ainsi que les enquêtes ordonnées antérieurement mais ayant donné lieu à un dépôt entre le 1^{er} janvier (de cette même année) et le 31 décembre (de cette même année).

Nom Prénom	
Coordonnées (adresse, tél, fax, mail)	
Date d'inscription	

Etat récapitulatif de l'activité 20..:

(CADRE A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT)

Nombre d'enquêtes sociales ordonnées	
Nombre d'enquêtes sociales déposées	
Nombre d'enquêtes sociales en cours au 31 décembre 2020 (= l'année écoulée)	
Nombre d'enquêtes sociales déposées dans les délais impartis	

I- Etat détaillé des enquêtes sociales déposées entre le 01 janvier 2016 et le 31 décembre 2020 :

Juridiction <u>et</u> nom du magistrat mandant	N°de répertoire civil ou n° de parquet <u>et</u> nom des parties	Date de la décision	Délai imparti pour le dépôt de l'enquête	Si prorogation(s), délai(s) imparti(s) et date(s)	Date de dépôt du rapport définitif	Observations : notamment état des diligences et date approximative prévue pour le dépôt de l'enquête, etc...
TGI	RG					
TGI	RG					

II- Etat détaillé des enquêtes sociales en cours au 31 décembre 2020 :

<i>Juridiction <u>et</u> nom du magistrat mandant</i>	<i>N°de répertoire civil ou n° de parquet et nom des parties</i>	<i>Date de la décision</i>	<i>Délai imparti pour le dépôt de l'enquête</i>	<i>Si prorogation(s), délai(s) imparti(s) et date(s)</i>	<i>Date de dépôt du rapport définitif</i>	<i>Observations : notamment état des diligences et date approximative prévue pour le dépôt de l'enquête, etc...</i>
TGI	RG					
TGI	RG					